



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise des scolytes dans le massif jurassien

Question écrite n° 30907

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation des entreprises dans le secteur du bois et de la forêt face à l'invasion de scolytes dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté. Cette épidémie de scolytes est un réel désastre économique dans ce secteur ; l'offre et la demande ont effectivement du mal à s'équilibrer. De plus, les crédits accordés pour l'aide au transport de bois scolytés de l'est vers l'ouest de la France seront épuisés d'ici la fin du mois de juin 2020, moment où l'essentiel des gros volumes arrivent. Il est donc nécessaire d'abonder les crédits accordés aux entreprises de ce secteur pour le transport de bois scolytés, à défaut, un poids supplémentaire s'ajoutera à leurs difficultés économiques. Elle lui demande donc de lui faire part de ses intentions en la matière, notamment sur les différents points exprimés, pour aider au plus vite ce secteur en grande difficulté.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30907

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 septembre 2020

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4651

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)